

La séparation des pouvoirs/classification des régimes politiques

Par **Alitalia**, le 22/11/2015 à 23:56

Bonjour à tous,
j'ai une dissertation à rendre avec comme sujet "la séparation des pouvoirs et la classification des régimes politiques", j'ai donc une idée de plan mais je ne sais pas si ce dernier est convaincant et s'il convient réellement au sujet. C'est pour cette raison que j'aimerais savoir ce que vous en pensez et si je ne suis pas hors-sujet.

En l'occurrence, mon plan est le suivant :

A t'on encore une démarcation proéminente entre le régime présidentiel et parlementaire suite à la séparation des pouvoirs? Et cela remet il en question le principe même de la séparation des pouvoirs ?

I - Des spécificités du régime parlementaire et présidentiel non conformes à la réalité.

A- Des mécanismes obsolètes.

B- Une difficile reconnaissance des pouvoirs dans les différents régimes.

II - Le principe de la séparation des pouvoirs mise à mal mais préservant une fonction indispensable.

A- Un principe en déclin suite à l'évolution structurelle

B- Mais conservant une place majeure dans le système des différents régimes.

Je me demande alors si ma problématique est correcte, étant donné qu'elle se découpe en 2 questions. Et si ces dernières correspondent bien au sujet.

De plus, j'ai peur de traiter 2 dissertations avec ce plan car il n'y a pas une réelle corrélation entre mon I) et mon II). Cependant, les idées de mes 2 parties me semblent importantes, et c'est pour cela que je ne sais pas comment les traiter autrement.

Merci d'avoir lu mon post, bonne journée!

Par **Emillac**, le 24/11/2015 à 08:12

Bonjour,

Rien sur les dictatures ? C'est pourtant encore assez fréquent, de nos jours.

Par **Alitalia**, le **24/11/2015** à **22:31**

Non, aucunement ^^

Je pense plutôt que l'intérêt du sujet est de savoir si la séparation des pouvoirs marque t'elle toujours autant l'opposition entre le régime présidentiel et parlementaire

Par **Emillac**, le **25/11/2015** à **07:36**

Bonjour,

Moi, quand je lis :

[citation]

[s]classification[/s] des [s]régimes[/s] politiques[/citation]

j'aurais plus d'imagination que vous.

A partir du moment où vous ne voyez que deux régimes possibles, quelle est votre "*classification*" ?

Par **Alitalia**, le **25/11/2015** à **22:37**

Oui, c'est vrai que je n'avais pas envisagé cette idée et cela m'aide beaucoup pour trouver de nouveaux arguments (particulièrement sur l'idée de dictature)!

Merci beaucoup pour votre aide!

Par **coco**, le **10/11/2018** à **14:28**

bonjour, j'ai une disserte en droit constitutionnel à rendre avec pour problématique : la séparation des pouvoirs est elle un outil de classification des régimes politiques?
pourriez vous m'aider à trouver un plan, car je pense que le mien n'est pas correcte .
merci d'avance

Par **Camille**, le **10/11/2018** à **14:42**

Bonjour,

[citation]pourriez vous m'aider à trouver un plan, car je pense que le mien n'est pas correct
[s]e[/s] .[/citation]

Difficile de vous répondre puisque vous ne donnez pas votre plan...

Une plan ?
[smile17]

Par **coco**, le **10/11/2018** à **14:52**

I) Le Principe de séparation des pouvoirs :

A) l'origine du principe

- Aristote, lock, montesquieu...

B) Le contenu et la portée de celui-ci :

- nécessaire collaboration

II) l'application du principe :

A) Critiques en ce qui concerne la séparation des pv et son idéal d'équilibre

fr :

USA:

B) Aménagements concret des pv

Par **LouisDD**, le **11/11/2018** à **20:31**

Bonsoir

Il aurait été préférable de créer un autre sujet vu que celui d'origine date.

D'autre part je ne vois pas bien en quoi votre plan répond au sujet. Qui en voyant votre plan serait « La séparation des pouvoirs »... alors qu'il s'agit de savoir si la séparation des pouvoirs est un marqueur de la classification en différents régimes...

D'ailleurs vous parlez uniquement de problématique mais du coup quel est l'intitulé du sujet exactement ?

À plus